

Lausanne, le 24 juin 2020

Communiqué de presse

Premier Congrès de l'année et premier Congrès, qui plus est, sur ses terres, pour la conseillère d'État, Christelle Luisier Brodard

Votations fédérales : 5 objets soumis au peuple le 27 septembre 2020

C'est un ordre du jour chargé qui a occupé ce soir les 124 congressistes du PLR Vaud réunis à Payerne. Premier Congrès de l'année et premier Congrès pour la conseillère d'État Christelle Luisier Brodard, qui plus est, sur ses terres. Notamment au programme : Présentation des résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'État du 9 février 2020, prises de position sur les cinq objets soumis à votations fédérales le 27 septembre prochain et comptes 2019. Quant à la modification des statuts et l'élection à la vice-présidence, initialement prévues pour ce Congrès, vu la situation sanitaire liée au Covid-19, ces points sont repoussés au Congrès exceptionnel de septembre.

Félicitations à la conseillère d'État, Christelle Luisier Brodard !

C'est sous les applaudissements du public que la conseillère d'État, Christelle Luisier Brodard, a été accueillie et félicitée. État de nécessité déclaré en Suisse, Covid-19 oblige, c'était à huis clos et de façon très solennelle qu'elle a prêté serment le 17 mars dernier. Depuis lors, plus aucun événement n'avait pu avoir lieu et quoi qu'il en soit, dans un contexte de crise sanitaire, l'humeur n'était pas à la fête. Aujourd'hui, le PLR Vaud se réjouit de pouvoir enfin se réunir à nouveau afin de célébrer l'élection de la ministre broyarde qui n'a pas chômé depuis son entrée en fonction. En effet, elle a directement pris en main de nombreux dossiers, et pour certains très complexes, comme les relations Canton-communes.

Un grand NON à la mise en péril de notre prospérité

À 114 Non, contre 3 Oui et 2 abstentions, c'est un refus très clair que les congressistes ont formulé ce soir s'agissant de l'initiative UDC dite de limitation. Si cette dernière venait à être acceptée par le peuple en septembre prochain, les accords bilatéraux, socle de notre prospérité économique et de notre liberté de mouvement notamment, seraient dangereusement compromis. Nous n'avons cessé de le constater depuis de nombreuses années, la voie bilatérale fait la force de notre pays en matière de politique européenne. Le PLR Vaud s'engagera vivement contre cette initiative irrationnelle.

Oui à la modification de la Loi sur la chasse en faveur des animaux, des paysages et de l'humain

Le projet de modification de la Loi sur la chasse (LChP) est synonyme de simplification, de clarification et d'amélioration. Ce soir, les délégués du PLR Vaud montrent qu'ils ont compris l'importance du texte en l'acceptant à 117 Oui, contre 0 Non et 4 abstentions. Il s'agit là d'une mise à jour nécessaire d'une loi datant de 1985 qui permettra une meilleure régulation, ainsi qu'une protection renforcée, des animaux de rente notamment, mais aussi des humains et de la nature. Qui plus est, les cantons gagneraient en compétences décisionnelles, ce qui permettrait de respecter d'autant plus la diversité des territoires.

Augmentation de la déduction fiscale des frais de garde : C'est Oui !

La conciliation entre vie privée et vie professionnelle n'est pas sans difficulté. Tout doit être mis en œuvre pour permettre aux parents de travailler – et sereinement – s'ils le souhaitent ou s'ils n'ont simplement pas

d'autre choix. Cette modification de loi, dans le sens d'une augmentation des déductions fiscales pour les frais de garde, serait un réel soulagement pour la classe moyenne toujours trop pénalisée fiscalement. Pour cette raison, les congressistes approuvent le projet à l'unanimité.

Les délégués disent Oui à deux semaines de congé paternité

Ce contre-projet indirect s'inscrit, également, dans l'évolution sociétale vers une volonté croissante de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Le PLR qui se bat depuis de nombreuses années déjà pour un congé parental ne peut que soutenir ce premier pas. Il s'agit de deux semaines accordées aux pères pour créer un lien avec leur bébé. Contrairement à l'initiative, ce contre-projet serait viable économiquement. Les délégués ont ainsi décidé ce soir, à 102 Oui, contre 10 Non et 8 abstentions de rattraper le retard législatif en la matière.

Oui à notre sécurité aérienne !

La sécurité est un pilier de notre démocratie. L'adage « Mieux vaut prévenir que guérir » montre qu'aussi en temps de paix, des avions sont nécessaires et cela, pour surveiller l'espace aérien. De plus, même lors de situations conflictuelles, notre souveraineté doit être garantie et pour cela, il est indispensable de renouveler notre défense aérienne qui est déjà ou bientôt obsolète. Rappelons également que les 6 milliards prévus proviennent du fond ordinaire dédié à l'armée et ne représentent donc pas une dépense complémentaire. À 111 Oui, contre 4 Non et 5 abstentions, les congressistes du PLR Vaud confirment l'importance d'un réseau sécuritaire, sans maillon manquant.

Comptes 2019 : Bilan positif !

C'est sur un résultat positif que les comptes 2019 du PLR Vaud ont été clôturés et approuvés ce soir par acclamations. Ce bilan est bienvenu, d'autant plus alors que l'année en cours est plus qu'incertaine économiquement et que les communales 2021 arrivent à grands pas. Le PLR Vaud espère que la situation sanitaire permettra la tenue de son repas de soutien agendé au 8 octobre prochain.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Floriane Wyss, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35